

# PAYS SANCERRE SOLOGNE

## BILAN D'ACTIVITES 2019



### **SYNDICAT MIXTE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE**

**7 rue de la Gare**

**18 260 Vailly sur Sauldre**

**Tél. 02.48.73.99.01**

**Fax 02.48.73.76.11**

**[contact@pays-sancerre-sologne.com](mailto:contact@pays-sancerre-sologne.com)**

**[www.pays-sancerre-sologne.com](http://www.pays-sancerre-sologne.com)**

## IDENTITE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE

### Périmètre

- 62 communes
- **40 537** habitants (population légale 2016 en vigueur au 01/01/2019)  
40 774 habitants (population légale 2015 en vigueur au 01/01/2018)  
40 995 habitants (population légale 2014 en vigueur au 01/01/2017)  
41 131 habitants (population légale 2013 en vigueur au 01/01/2016)

### Syndicat de Pays

Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne

7, rue de la Gare

18 260 Vailly sur Sauldre

Tél. 02 48 73 99 01

Fax 02 48 73 76 11

mail : [contact@pays-sancerre-sologne.com](mailto:contact@pays-sancerre-sologne.com)

Site internet : [www.pays-sancerre-sologne.com](http://www.pays-sancerre-sologne.com)

<https://www.facebook.com/Syndicat-Mixte-du-Pays-Sancerre-Sologne-750283255008642/>

### Equipe

- Présidente : Laurence RENIER (Maire d'Aubigny sur Nère)
- Agent de Développement : Carole VENIN
- Chargé de mission LEADER et économique touristique : Romain BARDONNAUD jusqu'au 30/09/2019 et à partir du 01/10/2019 Edouard DANCHOT
- Chargée de mission OPAH : Emmanuelle HELIARD
- Chargé de mission rivières : Nicolas BOUILLIER jusqu'au 31/08/2019 et à partir du 12/11/2019 jusqu'au 31/12/2019 Justine CLAVREUL
- Secrétaire - Comptable : Christine PITAULT
- Agent d'entretien : Nadège TORTRAT jusqu'au 30/09/2019 (départ en retraite) et à partir du 01/06/2019 Christine HORN

## RAPPORT D'ACTIVITES 2019

### Réunions du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne

- 8 réunions du Comité Syndical,
- 6 réunions du Bureau Syndical,

### Comptabilité

#### Budget principal

- Nomenclature budgétaire : M14.
- Budget principal 2019 du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne s'équilibre en dépenses et en recettes :

En fonctionnement pour	921 995.89 €
En investissement pour	53 931.05 €
- Participation des communes et communautés de communes au budget primitif : 4.13 € par habitant, dont 2.19 € par habitant de participation à l'OPAH.
- Participation des communes à la Mission Locale du Pays Sancerre Sologne : 1.20 € par habitant.

#### Budget annexe SCoT

- Participation des communautés de communes (« Pays Fort, Sancerrois, Val de Loire » et « Sauldre et Sologne ») : 0.90 € par habitant

#### Budget annexe hydraulique

Le Syndicat Mixte à la carte exerce aux lieu et place de toutes les communes membres des compétences obligatoires et facultatives

### **COMPETENCES OBLIGATOIRES**

- 1 - Elaboration et mise en œuvre d'une politique partenariale de développement et d'aménagement sur l'espace géographique constituant le Pays Sancerre Sologne notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure des contrats de Pays,**
- 2 – Comité de Bassin d'Emploi Aubigny-Belleville.**

### **COMPETENCES OPTIONNELLES**

- 1 - Hydraulique « Bassin versant supérieur de la Sauldre et de ses affluents » jusqu'au 31/12/2019,
- 2 – SCoT : élaboration, suivi et révision.

---

## **CONTRACTUALISATION AVEC LE CONSEIL REGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE**

---

### **Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays Sancerre Sologne 2015 - 2021**

Février 2015 : Présentation du projet CRST pour validation en assemblée syndicale

3 juillet 2015 : Validation du CRST en Commission Permanente du Conseil Régional

15 Juillet 2015 : Signature du CRST entre le Conseil Régional du Centre Val de Loire, les Communautés de Communes Cœur du Pays Fort, Hautes Terres en Haut Berry, Haut Berry Val de Loire, Sauldre et Sologne, Sancerrois et Villages de la Forêt et le Syndicat de Pays Sancerre Sologne

21 juillet 2015 : 1<sup>er</sup> Comité de Pilotage

6 décembre 2016 : 1<sup>er</sup> avenant du CRST : A vos ID

16 décembre 2016 : Comité de suivi : bilan 1<sup>ère</sup> année du CRST

Fin 2017 début 2018 : préparation du bilan mi-parcours : appel à projets

4 septembre 2018 : Négociation du bilan mi-parcours avec le Conseil Régional

3 octobre 2018 : Présentation du bilan mi-parcours devant la 4<sup>e</sup> commission du Conseil Régional

12 octobre 2018 : Validation du bilan mi-parcours en Commission Permanente du Conseil Régional

- Dotation après bilan mi-parcours : 7 186 500 €
- Durée : 3 juillet 2015 – 3 juillet 2021

25 septembre 2019 : Comité de Pilotage Territorial sur les mobilités

### **A vos ID :**

En 2019, aucun dossier n'a été déposé au Conseil Régional.

---

## CONTRACTUALISATION AVEC L'ETAT

---

### **Contrat de Ruralité Sancerre Sologne 2017-2020**

4 juillet 2017 : Signature du Contrat de Ruralité entre l'Etat, les communautés de communes Pays Fort, Sancerrois, Val de Loire et Sauldre et Sologne, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne

15 novembre 2017 : Signature de la convention financière 2017 pour un montant de crédits Etat sollicités de 736 449 € concernant huit projets :

- Commune de Jars : création d'un cabinet médical
- Commune de Savigny en Sancerre : création d'un cabinet médical
- Commune de Brinon sur Sauldre : travaux de revitalisation et d'aménagement du centre bourg
- Commune d'Aubigny sur Nère : requalification d'une friche au cœur du centre historique
- Commune d'Argent sur Sauldre : travaux réseaux et voiries rue Lakanal et Jean Moulin
- Commune d'Aubigny sur Nère : acquisition d'un véhicule électrique pour le centre technique municipal
- Commune de Boulleret : construction d'un ensemble école maternelle, restaurant scolaire, bibliothèque scolaire et plateau multisports
- Commune de Sury en Vaux : réhabilitation et mise en accessibilité de la bibliothèque.

24 septembre 2018 : Signature de la convention financière 2018 pour un montant de crédits Etat sollicités de 345 888 € concernant trois projets :

- Commune de Savigny en Sancerre : création d'un cabinet médical
- Commune de Thauvenay : aménagement du centre bourg
- Commune de Ménétréol sous Sancerre : aménagement d'une aire d'accueil nautique en bord de canal

1<sup>er</sup> juillet 2019 : Signature de la convention financière 2019 pour un montant de crédits Etat sollicités de 888 696 € concernant onze projets :

- Commune de Villegenon : restructuration-extension du restaurant
- Commune de Blancafort : construction d'une épicerie et aménagements d'espaces publics
- Commune de Sainte Gemme en Sancerrois : rénovation de l'Auberge
- Commune d'Aubigny sur Nère : création d'un centre d'interprétation Auld Alliance
- Commune de Dampierre en Crot : Travaux de mise en accessibilité
- Commune de Veaugues : travaux de mise en accessibilité
- Commune de Boulleret : travaux d'isolation de l'école primaire
- Commune de Saint Satur : réfection et modernisation des infrastructures sportives dénommées « terrains de rugby »
- Commune d'Ivory le Pré : réhabilitation et extension du centre socio-culturel
- Commune de La Chapelle d'Angillon : création d'un city stade
- Commune de Sancerre : rénovation des vestiaires du club de foot

---

## CONTRACTUALISATION AVEC L'EUROPE

---

### **LEADER**

Le Pays Sancerre Sologne et le Pays Loire Val d'Aubois ont décidé de s'associer en vue de la présentation d'une candidature commune LEADER (programme spécifique du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural = FEADER). Un appel d'offre a été lancé en septembre 2014 et a permis de sélectionner un bureau d'études (le groupement RCT+Planeth), qui a apporté son aide technique pour la définition et la rédaction du dossier de candidature. Etant entendu que les deux Pays n'avaient jamais bénéficié du programme LEADER.

1<sup>er</sup> juillet 2014 : première réunion de concertation en vue d'une candidature commune avec le Pays Loire Val d'Aubois au programme LEADER

21 juillet 2014 : envoi de l'Appel à Manifestation d'Intérêt aux territoires par la Région

16 septembre 2014 : délibération concernant le GAL de préfiguration

13 octobre 2014 : choix du bureau d'études

21 mars 2015 : validation du programme LEADER par les PSS et PLVA

3 avril 2015 : COPIL, installation d'un COPROG de préfiguration

15 avril 2015 : dépôt de la candidature

2 juillet 2015 : audition à la Région

9 juillet 2015 : éductour en PLVA

Mi-juillet 2015 : résultat positif de l'audition, le territoire est sélectionné pour le programme Leader 2014-2020. Le financement sollicité lors du montage du dossier de candidature est de 1 294 080€, le montant accordé par la Région est de 1 200 000€. Cela implique donc de remodeler la maquette financière présentée ci-dessous.

21 octobre 2015 : éductour en PSS

En 2016 : réécriture des fiche-actions suivant les remarques de la Région et l'ASP

5 juillet 2016 : validation du projet de convention GAL/ASP/Région en assemblée syndicale

9 décembre 2016 : 1<sup>er</sup> comité de programmation du Gal Berry Val de Loire

24 juillet 2017 : comité de programmation du GAL (signature de la convention, communication Leader, création d'un comité de pilotage pour l'édition du Petit Futé, dossiers pressentis)

12 décembre 2017 : comité de programmation du GAL (examen des demandes de subvention, 5 dossiers validés pour un montant de subvention Leader de 132 693.98€, point financier)

14 décembre 2018 : comité de programmation du GAL (examen des demandes de subvention, 4 dossiers validés pour un montant de subvention Leader de 113 480.37€, point financier)

5 décembre 2019 : comité de programmation du GAL (examen des demandes de subvention, 4 dossiers validés pour un montant de subvention Leader de 137 532.25 €, ajustement de la maquette financière du programme, information sur la prorogation du programme jusqu'au 31 décembre 2022)

## Programmation



### Priorité ciblée

*Une terre, un fleuve, des hommes : le Berry Val de Loire*

### 2 axes stratégiques

Un patrimoine naturel et culturel d'exception

Des habitants et des professionnels fiers de leur identité et désireux de la faire partager

### 5 mesures

**1** Développer et préserver les potentiels touristiques et culturels

**2** Faire de l'itinérance une manière privilégiée de découvrir le territoire

**3** Structurer et consolider la filière touristique

**4** Promouvoir le territoire autour des identités fédératrices : Loire, Berry, Sologne

**5** Coopération et animation

**Financement sollicité : 1 294 080 €**

197 120 €

354 560 €

364 800 €

128 000 €

249 600 €

**Un programme avec une arborescence lisible et cohérente,  
une maquette financière réaliste**

**Dans le cadre de la contractualisation avec le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Etat et/ou l'Union Européenne des opérations sont menées dans différentes thématiques**

## ECONOMIE

### INITIATIVE CHER

Le syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne participe au Comité de Pilotage d'Initiative Cher dont les réunions ont été recentralisées, depuis 2010, à Bourges. A compter de 2016, les comités d'engagement sont organisés à Bourges, Saint Amand et Vierzon.

➔ Participation du Pays Sancerre Sologne aux réunions d'Initiative Cher.

### VITRINE DES METIERS DU PAYS SANCERRE SOLOGNE

Le projet de vitrine des métiers inscrit au 3<sup>e</sup> Contrat Régional de Pays est né du constat de l'absence de lieu d'information sur les métiers à destination des jeunes et des demandeurs d'emploi (métiers porteurs, formation...).

Le projet, qui prend place dans un ancien atelier du collège d'Aubigny sur Nère, comprend deux espaces : bureau – lieu de conférence – bornes interactives et accueil d'ateliers de démonstration.

Les objectifs sont de présenter les métiers de façon didactique et d'offrir des services comparables à ceux que l'on peut trouver en ville.

2013 : Travaux de rénovation

Décembre 2013 : Ouverture au public avec l'animation qui est assurée par l'association de gestion de la Maison de l'Emploi

20 décembre 2013 : Inauguration en présence du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Etat.

Septembre 2014 : Le Syndicat de Pays reprend d'animation de la Vitrine suite à la dissolution de l'association de gestion de la Maison de l'Emploi. La Vitrine des Métiers est ouverte tous les mercredis.

Novembre 2014 : Définition du programme d'animation 2015 avec les partenaires de la formation

2015 : Une centaine de personnes a fréquenté la Vitrine des Métiers lors de l'ouverture hebdomadaire (jeunes en formation de la Mission Locale, collégiens et demandeurs d'emploi)

Location de salles par différents organismes : Isa groupe, Pôle Emploi.

Février 2015 : demi-journée sur l'industrie (films sur les métiers de l'industrie et visite de l'entreprise Berthelot) – 20 participants

Janvier à début juillet 2016 : Ouverture tous les mercredis

Juin à décembre 2016 : Réflexion lancée sur l'ouverture d'un espace de coworking au sein de la Vitrine des Métiers (réunions avec élus et professionnels, rencontres avec cowork'in Bourges)

Octobre à décembre 2016 : Mise à disposition du local pour plusieurs professionnels (opération test d'espace de coworking) – location de l'atelier à Isa Groupe

Printemps 2017 : montage du dossier relatif à l'aménagement de la Vitrine des Métiers en espace de coworking dans le cadre du dispositif de A vos ID

Automne 2017 : Début des travaux d'aménagement : suppression de la clôture, aménagement d'un parking, aménagements électriques et numériques

2017 : Les locaux sont utilisés par Isa Groupe (atelier et salle de réunion), la Mission Locale (salle de réunion), le Syndicat de Pays (salle de réunion) et des professionnels (espace collectif)

Début 2018 : Aménagement de trois nouveaux bureaux dans l'espace atelier

Janvier 2018 : L'association « C'est possible autrement » organise toutes les semaines une formation

27 avril 2018 : Inauguration de l'espace de coworking

2019 : convention de mise à disposition à titre gracieux d'une partie des locaux de la Vitrine des Métiers pour l'accueil de l'espace de coworking, espace géré par l'association cowork'in Bourges. Un quinzaine de coworkeurs utilisent l'espace coworking.



---

## MISSION LOCALE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE

---

La Mission Locale du Pays Sancerre Sologne remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, résidant sur le bassin d'emploi Aubigny-Belleville.

Participation financière du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne au fonctionnement de la Mission Locale à hauteur de 1.20 € par habitant en 2019.

### Bilan 2019 :

- 865 jeunes en contact (contre 827 en 2018) dont 196 nouveaux inscrits
- 540 sont entrés dans une situation active dont
  - 332 en situation d'emploi
  - 53 en formation
  - 24 en contrat/alternance
  - 18 ont repris une scolarité
  - 6 ont réalisé un service civique
  - 107 ont réalisé une période de mise en situation en milieu professionnel
- 58 en dispositif « Garantie Jeunes »
- 2 961 entretiens individuels

➔ Participation du Pays Sancerre Sologne aux réunions de la Mission Locale.

---

## VALORISATION ET PRESERVATION DE VARIETES ET RACES ANCIENNES DANS L'AGRICULTURE

---

Mai 2011 : réunion de présentation et de réflexion sur la valorisation et la préservation de certaines variétés et races domestiques locales menacées sur le territoire avec des exploitants agricoles, le Comité Agricole de Pays et l'EBE

Juillet 2011 : rencontre avec l'URGB (Union pour les Ressources Génétiques du Berry) pour déterminer le projet de conservation concernant le chou-navet d'Aubigny

2012 : lancement de la prestation de multiplication de conservation de la variété chou-navet d'Aubigny par l'INRA de Ploudabiel, montage du dossier par le URGB pour obtenir sa réinscription au catalogue dans la rubrique « variété de conservation »

2013 : poursuite des travaux de l'URGB

2014 : Le Centre des Ressources Génétiques du Nord-Pas de Calais réalise des essais de semis du chou-navet « blanc à coller vert d'Aubigny » au Pôle Légumes Nord, montage du dossier d'inscription du chou-navet au catalogue officiel par l'URGB

2015 : ISA Groupe est porteur d'un projet de valorisation autour de trois variétés locales en partenariat avec BioBerry, le comité de Foire Saint Michel d'Aubigny sur Nère et BioDom'Centre-URGC : la courge sucrine du Berry, le haricot Barangeonnier et le chou-navet blanc à collet vert d'Aubigny.

2016 : Finalisation de l'étude sur les évaluations nutritionnelles, organoleptiques et technologiques des trois légumes par IEA, dépôt des dossiers de demande d'inscription au Catalogue Officiel par l'URGC

2017 : Poursuite des travaux par la réalisation de prototypes produits (sucrines, chou navet, haricot Barangeonnier), suivi de la production des semences, prospection des producteurs bio, acquisition d'équipement pour « mainteneur ».

2018 : Poursuite de l'organisation de la culture du chou navet, du haricot Barangeonnier et de la sucrine avec les producteurs locaux. Mise en production et en marché des macarons et des pâtes à base de haricot Barangeonnier. Définition du projet de la chaîne de transformation.

2019 : Poursuite des travaux avec Isagroupe autour des trois légumes. Réflexion sur le projet de bâtiment pour la préparation des légumes (lavage, découpe, cuisson).

➔ Participation du Pays Sancerre Sologne aux réunions plénières.

---

## **ECONOMIE TOURISTIQUE**

---

---

### **ANIMATEUR EN ECONOMIE TOURISTIQUE ET EN INGENIERIE DE PROJETS**

---

Il est plus particulièrement chargé de :

- La mise en réseau et professionnalisation des acteurs touristiques,
- Accompagner et soutenir l'ingénierie de projets touristiques,
- Conduire une démarche de communication et de promotion du Pays Sancerre Sologne,
- L'appui aux dossiers et programmes conduits par le Syndicat de Pays,
- Mise en place et suivi du programme LEADER (animation et gestion)

---

### **RESTAURATION ET HEBERGEMENTS**

---

Une remise à jour du site internet est nécessaire tous les ans afin d'avoir la liste la plus exhaustive possible.

---

### **SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX**

---

En 2019, environ 6 400 visiteurs ont consulté le site internet tourisme du Pays. 19 928 pages ont été consultées, avec un temps moyen de consultation de 2.13min.

En termes de fréquentation par pays, la France arrive largement en tête, suivie des USA, de l'Ukraine et de la Russie. Au printemps, une mise à jour est réalisée, elle concerne les catégories restaurants et randonnées.

La partie manifestations est complétée en amont de l'édition papier. Des informations sont mises à jour quotidiennement.

Afin de compléter la présence du Pays sur les réseaux sociaux une page Facebook a été mise en place. Actuellement elle compte 773 fans. Sur l'année 2019, la portée de nos publications est d'environ 42 061 vues. Cette page est alimentée régulièrement. L'objectif est de la faire vivre afin de créer une interaction entre les membres et le Pays. L'idée est également d'ouvrir la page à d'autres thématiques du Pays. Un planning de diffusion est mis en place afin d'alimenter régulièrement le compte, une charte de bonne conduite est validée afin de prévoir et éviter tous problèmes liés à l'utilisation de photos, articles de journaux... via cet outil.

---

### **BALISAGE DES CIRCUITS EQUESTRES**

---

Le Syndicat de Pays a fait du développement de l'économie touristique un axe majeur de son action dès 1998. C'est ainsi qu'est né le concept de « Pays des balades et des randonnées ». La randonnée équestre tient une place particulière dans ce projet global et depuis 2002, le Syndicat de Pays a multiplié les initiatives en la matière, notamment en soutenant la création de structures équestres et en réalisant un travail important sur les itinéraires de randonnée. En 2013, le Pays a édité une brochure équestre de qualité à visée des touristes équestres afin de leur donner l'envie de découvrir les richesses du territoire, tant patrimoniales que gastronomiques. Ce guide est une vitrine de tous les atouts du Pays pour inciter les touristes à rayonner sur le territoire. Afin de compléter au mieux l'offre touristique dans ce domaine, l'étape suivante était le balisage de ces itinéraires. Pour ce faire le Pays a édité des balises àagrafer et à coller sur les itinéraires afin de rendre les itinéraires identifiables et fonctionnels de manière autonome. 5 000 balises directionnelles ont été réalisées et éditées en début d'année 2014 et 450 km ont été balisés. En 2015 la totalité des itinéraires restant a été balisée. Le Pays dispose d'un réseau de plus de 700km.

En 2016 une première partie des parcours a été révisée afin de vérifier le balisage et améliorer les itinéraires. Avec le CDTE18, la FFE et les Amis des Chemins de Sologne, deux tracés ont été parcourus avec un outil GPS afin de créer une base régionale SIG. Ce travail se poursuit en 2017 sur les onze autres circuits. Pour l'année 2018, la surveillance du balisage se poursuit, un travail d'amélioration est également réalisé. Le circuit « Alain Fournier » (112km) est en pleine modification, il va être divisé en 3 circuits plus petits. Le travail de repérage des nouveaux itinéraires est en cours. En 2019, l'ensemble des circuits a été révisé, des modifications de parcours ont été apportées. Le balisage a été révisé et complété.

---

### **CREATION D'UN EVENEMENT EQUESTRE**

---

Le Pays Sancerre-Sologne, acteur touristique du territoire, a mis en place dès les années 2000 un programme de mise en valeur des itinérances douces et en particulier autour de l'équestre. Après plusieurs étapes, à savoir la reconnaissance et l'identification des itinéraires, la mise en place de topofiches, médias de communication et le balisage, le Pays a souhaité franchir un nouveau cap par la création d'un évènement équestre.

Depuis 2014, une fois par an, une randonnée équestre est organisée afin de faire la promotion des itinéraires, avec la participation de ses partenaires du tourisme équestre, (CDTE 18 et les Amis des Chemins de Sologne). En 2019 la randonnée a eu lieu sur la commune de Subigny. Cette journée était l'occasion de valoriser les atouts patrimoniaux et culturels du secteur tout en développant les itinérances douces et en promouvant le développement durable. Cette manifestation a rassemblé une quarantaine de cavaliers de la Région.

---

### **PAYS EN FETE**

---

Réalisation de trois affiches (Printemps en Fêtes, Eté en Fêtes et Automne en Fêtes) pour l'année 2019 qui sont distribuées dans les offices de tourisme, commerces et sites touristiques du Pays.

---

### **PARTICIPATION A LA BOURSE TOURISTIQUE SOLOGNE COPIL MARQUE SOLOGNE**

---

Le Pays participe depuis 2013 à cette bourse d'échange gratuite située à Salbris et organisée par l'Office de Tourisme Sologne des Rivières. Cette bourse est ouverte à tous les professionnels et également aux particuliers (dans le Cher les bourses sont ouvertes simplement aux professionnels).

Le Pays est associé à la mise en place de la marque touristique Sologne.

---

### **SORTIE DU CLIP SUR LES ACTIVITES SPORTIVES A SENSATION**

---

Avant-première du clip sur les activités sportives à sensation le 24 mai 2019 au cinéma d'Aubigny sur Nère en présence des participants, figurants, élus Régionaux et locaux, ainsi que l'ensemble des prestataires touristiques du Pays Sancerre Sologne. Une centaine de personnes étaient présentes pour cette animation qui marqua le début de diffusion du clip sur notre site internet, réseaux sociaux. Ce clip fait suite au clip promotionnel sur le territoire qui avait été présenté au printemps 2018.

---

**REALISATION D'UN SPOT PUBLICITAIRE SUR LES METIERS D'ART**

---

**Le contexte :** Pour faire suite aux nouveaux outils de communication dont se dote le Pays Sancerre Sologne depuis ces dernières années (clip promotionnel, guide petit futé, plaquette « # Invitation pour votre prochain week-end », Guide équestre, circuits Loire à vélo) il paraît utile et nécessaire de continuer à mettre l'accent sur les médias audiovisuels et décliner une série de clips thématiques afin d'augmenter l'attractivité du territoire.

**La demande :** Réalisation et production d'un clip touristique thématique pour mettre en valeur le patrimoine, la gastronomie et la nature du Pays Sancerre Sologne.

Toucher les cibles principales et contribuer, via ce support audiovisuel, à construire auprès d'elles une image de marque dynamique et attractive. Leur donner envie de découvrir le territoire, d'y séjourner, de s'y ressourcer.

**Les objectifs :**

- Toucher les jeunes cadres 25 – 35 ans, en couple sans enfants ou/et entre amis, résidant essentiellement en île de France ;
- Redynamiser l'attrait touristique auprès des habitués pour stabiliser les chiffres (les convertir en « ambassadeurs de marque ») ;
- Mettre en valeur les métiers d'art ;
- Faire du Pays Sancerre Sologne une destination privilégiée pour les séjours courts, les week-ends, auprès des Parisiens et Franciliens ;
- Prolonger les séjours de moyennes durées pour les touristes possédant une maison secondaire.

**Les moyens techniques envisagés :**

- Scénarisation & réalisation d'un clip promotionnel d'une durée de 45 secondes à 1min20 ;
- Tournage ;
- Montage, habillage, musique d'illustration, mixage, encodages ;
- Voix off ;
- Drone.

Le clip sera disponible pour le printemps 2020.

## ENVIRONNEMENT

### TRAME VERTE ET BLEUE DU PAYS SANCERRE SOLOGNE

Mars 2013 : Le bureau d'étude MTDA est retenu pour l'élaboration d'une cartographie trame verte et bleue du Pays Sancerre Sologne

Juillet 2014 : Validation en assemblée syndicale de la cartographie, des enjeux et de la tranche complémentaire concernant la définition du programme opérationnel d'actions

Février 2015 : Présentation aux élus du Syndicat de Pays du programme opérationnel d'actions

2016 : Plusieurs opérations ont été lancées :

- Réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale (IBC) à Boulleret,
- Information sur les espèces envahissantes,
- Cartographie des marres en cours au niveau départemental,
- Réalisation de plans de gestion différenciée des espaces verts sur 17 communes du Pays.

2017 : Poursuite des opérations lancées :

- Réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale (IBC) à Santranges,
- Réalisation d'un plan de gestion différenciée des espaces verts pour une commune supplémentaire,
- Acquisition de matériel adapté à la gestion alternative des espaces verts pour 9 communes.

2018 : Poursuite des actions engagées :

- Acquisition d'un récupérateur d'eau pour une commune.

2019 : De nouvelles actions ont été conduites :

- Lancement d'une réflexion autour d'un verger conservatoire sur la châtaigne à Santranges,
- Aménagements environnementaux (restauration de mare, création d'un sentier pédagogique ludique et interactif, installation d'un apiscopie) à Boulleret,
- Actions d'animation et de communication (création d'un programme de formation et d'animation autour du thème du jardin, création d'un livret sur la biodiversité locale) à Boulleret,
- Aménagements pédagogiques pour la découverte de deux espaces naturels remarquables : Iles de la Gargaude à Ménétréol sous Sancerre et la Tourbière des Landes à Ménétréol sur Sauldre par le Conservatoire d'Espaces Naturels,
- La Loire pour tous : création d'un réseau de parcours de découverte du patrimoine naturel et culturel ligérien adaptés à l'accueil des publics en situation de handicap sensoriel et mental aux îles de la Gargaude par l'association « braille et culture ».

### NATURA 2000

#### **Site « Massifs forestiers et rivières du Pays Fort » et site « coteaux calcaires du Sancerrois »**

Le Syndicat de Pays assure depuis juin 2010 la présidence des Comités de Pilotage et l'animation des DOCOB de ces deux sites.

Février 2011 : Le Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre est choisi pour assurer l'animation des deux sites.

Décembre 2014 : Comité de pilotage où le Syndicat de Pays est reconduit dans sa présidence des comités de pilotage et son animation des deux sites pour trois ans

Décembre 2015 : Le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire est choisi pour assurer l'animation des deux sites.

Décembre 2018 : Comité de pilotage où le Syndicat de Pays est reconduit dans sa présidence des comités de pilotage et son animation des deux sites pour trois ans (Présidente : Sophie CHESTIER pour le site

« coteaux calcaires du Sancerrois » et Président : Sylvestre MILLET pour le site « massifs forestiers et rivières du Pays Fort »)

Avril 2019 : Le Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre est choisi pour assurer l'animation des deux sites pour trois ans.

2019 : Actions conduites :

- Chartes/Contrats : démarchage des candidats,
- Participation au groupe thématique « écrevisses à pattes blanches »
- MAEC : accompagnement d'exploitants agricoles
- Organisation de chantiers bénévoles
- Actions de communication

---

## SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION (SAGE)

---

Suivi des deux sites par un représentant du Pays pour chaque site.

### SAGE Sauldre

2007 : Réalisation de l'état des lieux et diagnostic. En 2009 : mise en place de groupes thématiques concernant la 2<sup>e</sup> phase de l'étude : identification et hiérarchisation des principaux enjeux sur le bassin versant.

2012 : Lancement d'études complémentaires

Décembre 2012 : M. POINTARD est nommé pour représenter le Syndicat de Pays à la CLE.

2013 : Participation aux réunions de la CLE du SAGE Sauldre et des comités techniques du chargé de mission rivières du Syndicat de Pays et de M. POINTARD, élu représentant du Syndicat de Pays.

Septembre 2013 : Validation de l'étude « Scénarios tendanciels » lors de la réunion de la CLE.

Février 2014 : Validation de l'étude « Scénario alternatif »

Avril et mai 2014 : Ateliers de construction de la stratégie

Octobre et décembre 2014 : Election de la nouvelle CLE et présentation de la démarche aux nouveaux élus

Février 2015 : Validation du rapport sur la stratégie du SAGE

Avril 2015 : Réunions publiques sur la stratégie du SAGE

### SAGE Yèvre-Auron

En 2007 réalisation de l'état des lieux et du diagnostic, lancement en 2008 de l'étude « tendances et scénarios », définition de la stratégie du SAGE en 2010. La Commission Locale de l'Eau (CLE) a été renouvelée en juin 2010

2012 : validation du SAGE

---

## OPERATION « JACHERS ET ESPACES FLEURIS »

---

Opération menée par la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher.

Une convention annuelle est conclue avec les différents partenaires : Fédération Départementale des Chasseurs, Conseil Départemental et les cinq Pays du Cher.

➔ Participation du Pays Sancerre Sologne aux réunions concernant les modalités de mise en œuvre de cette opération et contribution à la communication auprès de la population et à la diffusion des semences sur le territoire du Pays (accueil au siège du Syndicat, envois aux communes et aux particuliers).

## SERVICES A LA POPULATION

### PLAN DE MOBILITE RURALE

Le Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne a défini, en 2019, son plan de mobilité rurale à dix ans qui comprend 15 actions.

L'élaboration de ce plan de mobilité s'est basée sur un diagnostic initial dont les principaux constats sont les suivants :

- Un espace à dominante rural, à la frontière de deux régions et de quatre départements,
- 4 principales destinations pour les déplacements : Bourges, Cosne sur Loire, Sancerre-Saint Satur, Aubigny sur Nère,
- 7 actifs occupés sur 10 résidents et travaillent sur le territoire,
- Près de 9 actifs sur 10 utilisent leur voiture pour se rendre au travail
- Une hiérarchisation du réseau viaire orientée logiquement pour les échanges routiers vers l'extérieur,
- Une desserte hiérarchisée et organisée en rabattement vers les pôles externes,
- Une offre de transports collectifs globalement jugée négativement et largement méconnue,
- Une pratique des modes doux essentiellement tournée vers les loisirs,
- Des initiatives en matière de mobilités alternatives et solidaires à valoriser,
- La nécessité de coordonner les actions mobilité existantes et à venir,

et dont les enjeux sont les suivants :

- Développer les transports collectifs et l'intermodalité sur le territoire,
- Promouvoir les solutions collaboratives/alternatives,
- Favoriser les modes actifs,
- Accompagner les publics spécifiques,
- Communiquer et mettre en œuvre le PMR.

Le plan de mobilité comprend 15 actions réparties au sein de 5 axes d'intervention :

- Axe 1 : développer les transports collectifs et l'intermodalité sur le territoire
  1. Optimiser les services des lignes 100, 110 et 437 de manière à permettre les déplacements des actifs se rendant sur le territoire
  2. Créer des liaisons interurbaines transversales : Sancerre <> Aubigny-sur-Nère pour désenclaver le Pays Fort (pour les personnes en recherche d'emploi, les captifs, les touristes)
  3. Améliorer les PEM actuels et identifier/aménager un « point de rencontre des mobilité » dans chaque bassin de vie permettant d'interconnecter les offres de mobilité
  4. Expérimenter de nouvelles navettes communales
  5. Optimiser les 2 système de TAD, et répartir les dessertes sur la semaine en lien avec les usages (courses, maison de santé ...)
- Axe 2 : promouvoir les solutions collaboratives/alternatives
  6. Créer un réseau d'aires de covoiturage aux abords des axes structurants et des pôles d'intermodalité du territoire
  7. Développer un réseau d'autostop organisé qui couvre l'ensemble du territoire
- Axe 3 : favoriser les modes actifs
  8. Créer un maillage de liaisons cyclables à l'échelle de certains bassins de proximité pour relier les communes dans les zones au relief le moins contraint
- Axe 4 : accompagner les publics spécifiques
  9. Développer des services à distance et itinérants pour limiter les besoins de déplacements
  10. Mettre en place des programmes d'écomobilité scolaire pour apprendre les bonnes pratiques et développer les pédibus et vélobus
  11. Développer les plans de mobilité (entreprise, administration) à l'échelle de zones (ZI, ZAC...)

12. Accompagner la création d'un garage solidaire, avec location multimodale et une vocation sociale
- Axe 5 : communiquer et mettre en œuvre le PMR
  13. Créer un guide/plateforme de la mobilité sur le territoire, pour rassembler et faire connaître les offres de mobilité, les initiatives de mobilité solidaire ...
  14. Développer des évènements autour de la mobilité durable (s'appuyer sur la semaine de la mobilité durable)
  15. Recruter un chargé de mission mobilité pour conduire la mise en œuvre du PMR



## OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Mars 2011 : Lancement de l'étude pré-opérationnelle à l'OPAH porté par le PACT 18 Services associé à l'UDAT-PACT du Loiret, à Energies Demain et à AAPL.

Novembre 2012 : recrutement de la chargée de mission OPAH.

Décembre 2012 : Signature de la convention OPAH avec l'État et lancement de l'OPAH pour 5 ans. Le dispositif vise à revaloriser le niveau de confort des logements, à lutter contre la précarité énergétique des logements, à assurer le maintien à domicile des populations âgées et souffrant d'un handicap et à sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti.

1<sup>er</sup> aout 2016 : Départ de la chargée de mission Adeline ARDEOIS remplacée par Emmanuelle HELIARD.

12 décembre 2017 : signature d'un avenant à la convention OPAH 2012-2017, pour une prolongation de l'opération jusqu'au 2 décembre 2018, permettant ainsi de ne pas stopper la dynamique en place le temps de réaliser une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un futur programme.

Mai 2018 : début de l'étude pré-opérationnelle portée par SOLIHA pour une nouvelle OPAH.

27 décembre 2018 : signature d'un nouvel avenant à la convention OPAH 2012-2017 pour une prorogation de 4 mois permettant ainsi de finaliser l'étude pré-opérationnelle.

1<sup>er</sup> avril 2019 : Signature de la convention OPAH avril 2019 - mars 2024 avec l'État et 5 communes cosignataires (Aubigny-sur-Nère, Boulleret, Saint-Satur, Sancerre et Veaugues) dans le cadre du volet de lutte contre les biens vacants et dégradés en centre-bourg avec la création de « fiches accession » afin de valoriser les aides éligibles.

### OPAH 2012-2019 : les principaux chiffres :

**Résultats OPAH (janvier 2019 – avril 2019) : 18 dossiers validés**

Montant des travaux HT	277.180 €
Montant des travaux HT (plafond ANAH)	244.653 €
Montant des subventions ANAH	110.935 €
Montant Prime Habiter Mieux (ANAH)	14.105 €
Montant des aides du Pays Sancerre Sologne	8.500 €

Sur les **18** dossiers validés par l'ANAH :

8 PO Habiter Mieux Sérénité	3 projets sont en cours de réalisation
	5 sont terminés
1 PO Habiter Serein	Projet en cours de réalisation
8 PO Habiter Mieux Agilité	8 sont terminés
1 dossier PIG	(dossier suivi par le Conseil Départemental)

**BILAN DE L'OPAH 2012-2019 : 375 logements rénovés**, pendant les 6 années de l'OPAH.

Engagement partenarial sur 6 ans :

	Nombre de logements	Aides ANAH	FART	Aides du Pays Sancerre Sologne	TOTAL
Propriétaires Occupants	352	2.850.541 €	525.065 €	347.375 €	<b>3.722.981 €</b>
Propriétaires Bailleurs	23				
	375	76 %	15%	9%	

Montant moyen d'aide par logement : 9.928 €.

Contribution des communes pour l'OPAH 2012-2019 (travaux, animation et diagnostics techniques) : 2,19€/hab./4ans et demi (pour 41.000 hab. en moyenne) = 409.362,74 €.

**OPAH 2019-2024 : les principaux chiffres après 9 mois :**  
**Résultats OPAH (avril 2019 – décembre 2019) : 66 dossiers validés**

Montant des travaux HT	1.098.040 €
Montant des travaux HT (plafond ANAH)	938.724 €
Montant des subventions ANAH	413.628 €
Montant Prime Habiter Mieux (ANAH)	33.581 €
Montant des aides du Pays Sancerre Sologne	34.818 €

Sur les **66** dossiers validés par l'ANAH :

19 PO Habiter Mieux Sérénité	8 projets sont en cours de réalisation
	11 sont terminés
4 PO Habiter Serein	3 projets sont en cours de réalisation
	1 est terminé
33 PO Habiter Mieux Agilité	18 projets sont en cours de réalisation
	15 sont terminés
1 PB travaux lourds	Projet en cours de réalisation
9 dossiers PIG	(dossiers suivis par le Conseil Départemental)

**Bilan énergétique :**

Pendant les 9 mois de l'OPAH 2019-2024, 33 dossiers Habiter Mieux ont été validés.

Une étude thermique a été réalisée :

- ⇒ Consommation des logements avant travaux : 9.377 KWhep/m<sup>2</sup>/an, soit une moyenne de 284 KWhep/m<sup>2</sup>/an par logement.
- ⇒ Consommation des logements après travaux : 4.571 KWhep/m<sup>2</sup>/an, soit une moyenne de 138 KWhep/m<sup>2</sup>/an par logement.

Ces chiffres permettent d'annoncer que les travaux engagés grâce à l'OPAH, entre avril 2019 et février 2020, ont permis un gain énergétique de 51% par logement.

La communication du dispositif est réalisée auprès des communes (bulletins municipaux), des sites internet des communes, sur le site Internet du Pays, de la presse, des articles sur les réseaux sociaux, la

création d'une affiche, l'intervention lors des manifestations locales et lors des barades thermographiques réalisées par l'Agence Locale du Climat et de l'Énergie du Cher (Alec 18).

Le partenariat est consolidé avec l'observatoire du logement indigne géré par la CAF du Cher, la Maison des solidarités, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Cher et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Cher.



## COMITE DEPARTEMENTAL POUR L'HABITAT DES JEUNES (CODHAJ)

Le CODHAJ 18 accompagne des jeunes, âgés de 16 à 30 ans, en recherche de logement, depuis le début de l'année 2010. Il sécurise la mise en relation entre les propriétaires bailleurs et les locataires. Des permanences ont été mises en place sur le territoire du Pays Sancerre Sologne à Aubigny sur Nère et Sancerre.

**2016** : Opération pilote lancée par le GIP Alfa et l'URHAJ sur le territoire du Pays pour le développement de la plateforme elogement qui propose des possibilités d'accueil diversifiées pour les stagiaires et les apprenants

**2017** : Développement de la plateforme elogement

➔ Participation du Pays Sancerre Sologne aux réunions du Comité de Pilotage

## AGENDA 21 LOCAL

**Février 2011** : Mme MALIER, conseillère municipale d'Assigny, est élue présidente du Comité de Pilotage Agenda 21 local.

**Juillet 2011** : le Bureau d'Etudes Nouveaux Territoires Consultants (NTC) a été retenu pour l'élaboration de l'Agenda 21 local.

**11 octobre 2012** : Présentation de l'Agenda 21 par NTC au Comité Syndical

**2018** : Etude pré opérationnelle pour une nouvelle OPAH, lancement de l'étude pour l'élaboration d'un plan local de mobilité, lancement de l'élaboration du SCoT

**2019** : Définition du plan de mobilité rurale, poursuite de l'élaboration du SCoT

## COMPETENCES OPTIONNELLES

### COMPETENCE HYDRAULIQUE SUR LE BASSIN VERSANT DES SAULDRES DU CHER

Mai 2011 : réflexion sur la prise de cette compétence par le Pays

Cette réflexion a été lancée à l'occasion de l'élaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). La compétence hydraulique et plus particulièrement celle relative au bassin versant de la Sauldre est de nature à s'inscrire dans les actions du Syndicat de Pays.

Le territoire du Syndicat de Pays englobe le bassin de la Sauldre, partie couverte partiellement par trois syndicats hydrauliques.

Septembre 2011 : création d'une compétence optionnelle « hydraulique pour le bassin versant des Sauldres du Cher » et adoption du Cahier des Clauses Particulières relatif à cette compétence optionnelle

Juillet 2013 : Le bureau d'études THEMA Environnement est retenu pour réaliser l'étude préalable au Contrat Territorial

1er septembre 2013 : Recrutement du chargé de mission rivière.

24 septembre 2013 : Lancement de l'étude préalable au Contrat territorial.

31 décembre 2019 : transfert de la compétence aux communautés de communes concernées pour la création d'un nouveau syndicat le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : le SYRSA

#### **Suivi de l'élaboration de l'étude préalable au Contrat territorial sur les milieux aquatiques des Sauldres du Cher :**

1<sup>er</sup> février 2014 : Organisation du Comité technique et constitution du Comité de pilotage de suivi de l'étude

Février 2014 : Validation du linéaire à prospecter dans le cadre du diagnostic (588 kilomètres + 25 ouvrages)

Mai à octobre 2014 : Organisation du passage du bureau d'études sur le terrain pour le diagnostic

En 2015 : Validation du rapport de diagnostic par le Comité de pilotage de suivi de l'étude ;

En 2016 :

- Travail de proposition d'actions d'après diagnostic et photos du BE, photos aériennes, carte topographique et terrain.
- Travail d'établissement de la base de données des propriétaires riverains des cours d'eau (environ 2800) du bassin des Sauldres en vue des projets de travaux
- Prise contact avec propriétaires pour actions à inclure dans le Contrat territorial

En 2017 : Validation de la méthode de hiérarchisation des actions par le Comité technique de suivi de l'étude préalable.

En 2018 : Chiffrage et adaptation du projet de programme d'actions en fonction des nouvelles règles de financement du 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, en vue de la validation du programme en 2019.

En 2019 : Validation du programme d'actions sur 6 ans pour 2.4 millions d'euros, lancement de la procédure d'autorisation environnementale unique (AEU) pour huit mois.

#### **Acquisition de connaissances de terrain :**

En 2014 :

- Relevé d'ouvrages hydrauliques sur des cours d'eau en Liste 1 et 2, non concernés par le diagnostic (Vauvrette, Tour, Etang, Chanays, Couet) ;
- Participation aux pêches électriques de l'ONEMA et de la FDAAPPMA 18 ;
- Participation aux campagnes de relevés de frayères à truite avec la FDAAPPMA 18 ;
- Encadrement d'un stagiaire en première puis terminale en lycée agricole pendant 5 semaines sur le sujet des risques de transfert par érosion des sols sur le bassin versant de la Balance.

En 2015 :

- Prospections écrevisses à pattes blanches,

- Réalisation de campagnes de prélèvement de macroinvertébrés benthiques (larves d'insectes aquatiques) en partenariat avec la DREAL ;
- Participation aux pêches électriques de l'ONEMA et de la FDAAPPMA 18 ;
- Participation aux campagnes de relevés de frayères à truite avec la FDAAPPMA 18 ;
- Participation à une campagne de mesures du transport sédimentaire sur la Sauldre avec le SMABS et la DREAL ;
- Pose de sondes de suivi thermique avec la FDAAPPMA18.

**En 2016 :**

- Prospections écrevisses à pattes blanches : nouvelles populations découvertes (déjà existantes mais inconnues)
- Suivi thermique sur la Balance, la Nère et la Lionne

**En 2017 :**

- Prospections écrevisses à pattes blanches : nouvelles populations découvertes (déjà existantes mais inconnues)

**En 2018 :**

- Suivi des travaux de renaturation de cours d'eau effectués sur le Riou à Humbligny.
- Prospections écrevisses à pattes blanches : nouvelle population découverte (déjà existante mais inconnue)

En 2019 : Suivi des travaux de renaturation de cours d'eau effectués sur le Riou à Humbligny.

**Missions de conseil et d'appui technique :**

- Réunions de terrain sous l'autorité de la DDT et de l'ONEMA du 41 avec des particuliers pour régularisations ou mises en conformité ;
- Missions de conseil technique à des particuliers et des communes (Ex : Concessault).

---

## SCHEMA DE COHERENCE TERRITORALE (SCoT) DU PAYS SANCERRE SOLOGNE

---

**Elaboration, suivi et révision**

5 juillet 2016 : création de compétence optionnelle

21 juillet 2016 : arrêté préfectoral portant modification des statuts du Syndicat

6 décembre 2016 : validation du projet de périmètre

28 mars 2017 : validation de la prescription d'élaboration du SCoT

Octobre 2018 : Choix du bureau d'études EAU pour l'élaboration du SCoT

18 décembre 2018 : Réunion de lancement de l'élaboration du SCoT

27 février 2019 : atelier « Diagnostic et Enjeux 2040 »

20 juin 2019 : atelier « Scénario »

16 septembre 2019 : 1<sup>ère</sup> réunion avec les Personnes Publiques Associées sur le diagnostic

3 octobre 2019 : atelier « Axes stratégiques du projet »

26 novembre 2019 : atelier « PADD »